

## **LETTRE de la section de Versailles des MOIS DE Novembre, Décembre, Janvier et Février**

### **EDITO**

#### **Un avenir bien incertain ?**

Alors que la plus grande partie des sondages prévoyait une élection américaine serrée avec, une fois n'est pas coutume, un regard inquiet autour des états clefs qui feraient l'élection, c'est bien Donald Trump qui, malgré ses condamnations et outrances, a remporté largement les élections américaines.

A l'image d'une Kamala Harris incapable de réenchanter le rêve américain, de générer l'utopie, de dessiner un avenir, les USA sont donc tout naturellement venus grossir, par l'élection de Trump, une longue liste d'autres pays dirigés d'ores et déjà par des conservateurs autoritaires et cela peu importe le modèle économique qui y sévit. De la Chine à la Russie, en passant par l'Argentine, la Hongrie ou l'Italie, la liste s'allonge et ronge aujourd'hui les démocraties libérales notamment européennes. Faute de pouvoir « cheminer vers l'essentiel » comme le dit Edgar Morin, que cela soit par lâcheté, opportunisme, ou naïveté, c'est bien souvent le retour en arrière qui est choisi par les populations au nom d'une forme de nostalgie fantasmée qui ne peut aboutir qu'à un rabougrissement de la pensée, une restriction des libertés dont les femmes seront mécaniquement les victimes et par la même, de tensions internationales accrues du fait des intérêts divergents des pays.

Dans ce contexte géopolitique tendu, le mouvement social doit, plus que jamais être source d'imagination, encourager le collectif, au niveau national comme international et lutter contre toutes les formes de discrimination. La FSU, lors du congrès de Rennes, s'est dotée des mandats pour le faire.

### **Hommage**

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition de Guy Tressalet. Inlassable militant de la FSU 93, et de la FSU IDF, Guy était simplement le Compagnon de manifestation, le référent, le guide. Sa présence était tellement rassurante tant pour les jeunes que pour les anciens. Il n'y avait jamais de question à se poser que cela soit pour l'organisation et/ou le service d'ordre car il y avait François, Michel, Valérie et surtout..... Guy.

Si, bien sûr, nos premières pensées vont à sa famille, ses proches, il paraît évident que le pincement au cœur, pour ne pas dire plus, sera immense lors des prochains mouvements sociaux à venir.



Le bilan pour l'année 2024 aura été à l'image des résultats de la COP 25 à Bakou autrement dit dramatiquement décevant alors même que toutes les limites ont été franchies.

Comme le disait Benoit Teste le 24 décembre 2024 « Le drame qui a frappé les habitants de Mayotte est un concentré des injustices et des dérèglements de notre monde. Les événements climatiques sont de plus en plus violents, à mesure que la température des océans augmente. Cela nous met devant une alternative de plus en plus binaire, « la rupture écologique ou le chaos » en quelque sorte. Il apparaît en tous cas de plus en plus nettement que repousser les décisions politiques qui permettraient d'inverser cette tendance, en particulier la réduction drastique de nos émissions de gaz à effet de serre, n'est plus une option, la bifurcation écologique doit être massive, coordonnée, et s'imposer à l'échelle planétaire, au bénéfice de toute la population.

Le cyclone a atteint une population particulièrement vulnérable. C'est le territoire français le plus pauvre et, depuis sa départementalisation, l'État ne s'est pas montré à la hauteur de la solidarité nationale qui aurait dû permettre son développement, abandonnant ses habitants face aux multiples crises : accès à l'eau potable, à l'Education, à la Santé, à l'habitat social, à l'Emploi... Le cyclone a démultiplié ces éléments de fragilité qui existaient déjà largement, et que la FSU n'a eu de cesse de combattre.

Nous pouvons ainsi constater que le sous-investissement dans les services publics et l'abandon à leur sort de populations entières, a induit la fragilisation de toute la société.

Emue et en colère devant le drame humain, la FSU est plus que jamais déterminée à mener les combats pour la justice sociale et environnementale, ce qui passe en particulier par des services publics confortés. Il en va de l'avenir immédiat des Mahoraises et Mahorais comme de l'intérêt général humain. » et pourtant.....

En France, l'année 2024 a été marquée par les résultats calamiteux de la majorité en place aux européennes, la dissolution incompréhensible qui a conduit à une instabilité parlementaire chronique, ensuite à l'adoption de la motion de censure historique et enfin à la chute du gouvernement Barnier. Un tel désastre aurait dû conduire le Président de la République à une vraie analyse réflexive sur les choix opérés, notamment la politique menée et la nomination du nouveau premier ministre. Que nenni ! C'est François Bayrou qui a été nommé. Le président de la république a donc choisi, une nouvelle fois, le changement dans la continuité.

Le discours de politique générale poussif a repris les vieilles antiennes à l'image de l'organisation du « conclave » sur la réforme des retraites. D'un côté, le MEDEF et les financiers qui voudraient réduire les dépenses de retraite de 14% à 11% du PIB alors que devant le vieillissement de la population, il faudrait plutôt faire l'inverse ou, tout du moins, ajuster les cotisations de 0,15% pour garantir la prestation. Bref, pour que le « conclave » se mette d'accord, il va falloir allumer « un cerge » ! Tout cela pour dire que cette proposition est une escroquerie intellectuelle qui ne vise qu'à, éventuellement, remettre la retraite par point sur les rails parce que pour le reste, c'est entériné !

Vous trouverez au lien actif la déclaration de la FSU sur les retraites :

<https://fsu.fr/retraite-des-fonctionnaires-assez-de-speculation-politicienne/>



## Education :

Ce sont 4 ministres qui se sont succédés en un temps réduit, ce qui pose, pour les représentants des personnels que nous sommes, de vrais problèmes pour construire à la fois un dialogue social de qualité mais aussi engager un travail sur la durée autour des grands sujets que sont les salaires, les conditions de travail et la formation initiale et continue des personnels.

Pourtant, les réformes nauséabondes du « choc des savoirs » comme de la réorganisation de l'année de terminale Bac professionnel auront, elles, bénéficié d'une vraie continuité même si les dernières annonces d'Elisabeth Borne ont mis fin à l'examen couperet du DNB et, par la même, la disparition des classes prépa-secondes. La censure, par le Conseil d'État, de l'arrêté cadrant l'organisation des groupes de niveaux, aurait dû aboutir à l'abrogation définitive de cette réforme contestée par l'ensemble des organisations syndicales. Pourtant, un projet de décret a été de suite mis en branle pour mettre en place ces groupes alors même que ce dernier a fait l'unanimité contre lui lors du CSE. Une fois de plus, l'exécutif estime avoir raison contre tout le monde.

Vous trouverez au lien actif les déclarations du SNUEP-FSU et de la FSU aux CSE des 29 et 30/01/2025 :

<https://snuep.fr/declaration-de-la-fsu-au-conseil-superieur-de-leducation-du-29-janvier-2025/>

<https://snuep.fr/declaration-du-snuep-fsu-au-cse-du-30-janvier-2025/>

Pour la voie professionnelle, la fin d'année risque de tourner au désastre du fait d'une organisation désastreuse, d'un calendrier inepte et incompréhensible. Malgré nos demandes répétées pour un retour à des examens ponctuels fin juin nous permettant de revenir à une organisation « classique », le ministère est resté inflexible alors même que ce dernier aurait pu prendre la simple mesure de ce qu'il s'est déjà produit sur les voies générales et technologiques. Une nouvelle fois, aucune espèce de réflexion, aucune analyse partagée et des décisions d'autorité qui renvoient au local la gestion du chaos.

Vous trouverez au lien actif la FAQ sur le parcours différencié ainsi que le décryptage du SNUEP-FSU :

<https://snuep.fr/webinaire-27-novembre-24/>

<https://snuep.fr/parcours-differencie-decryptage/>

## ACTUALITES SYNDICALES

Ce début d'année 2025 est marqué, pour notre fédération, par le départ de notre Secrétaire Général Benoit Teste à l'issue de congrès national de la FSU qui s'est déroulé il y a peu à Rennes (du 3 au 7/02). Nous le remercions chaleureusement du travail accompli au cours de ses deux mandats.

Vous trouverez le lien vers le discours d'ouverture de Benoit Teste du 4 février 2025.

[https://fsu.fr/discours-de-benoit-teste-au-congres-de-rennes-2025/?fbclid=IwY2xjawIzwMlleHRuA2FlbQIxMAABHYpSBPOAYcG5XQgCNt-](https://fsu.fr/discours-de-benoit-teste-au-congres-de-rennes-2025/?fbclid=IwY2xjawIzwMlleHRuA2FlbQIxMAABHYpSBPOAYcG5XQgCNt-0pYHgpqLHe47OSZemrJZAxDh11s4Ecjwssbag_aem_FB8-DAE6BlbD78zGgPQYcg)

[0pYHgpqLHe47OSZemrJZAxDh11s4Ecjwssbag\\_aem\\_FB8-DAE6BlbD78zGgPQYcg](https://fsu.fr/discours-de-benoit-teste-au-congres-de-rennes-2025/?fbclid=IwY2xjawIzwMlleHRuA2FlbQIxMAABHYpSBPOAYcG5XQgCNt-0pYHgpqLHe47OSZemrJZAxDh11s4Ecjwssbag_aem_FB8-DAE6BlbD78zGgPQYcg)

C'est Caroline Chevé, jusqu'alors Secrétaire Départementale de la FSU13, qui est devenue notre nouvelle Secrétaire Générale. Nous nous réjouissons et savons pouvoir compter sur elle pour porter la voix des personnels notamment de l'éducation. En amont, de ce congrès national se sont déroulés les congrès départementaux.



Caroline Chevé nouvelle secrétaire générale de la FSU

Les militants du SNUEP-FSU ont pu intervenir, au cours de ces derniers, et amender les textes initiaux pour les enrichir. Nous regrettons malheureusement, comme chaque congrès, que ces moments d'échanges ne soient pas plus saisis par les adhérents.

Si notre organisation syndicale et ses militants restent présents pour accompagner les collègues dans leur carrière, dans le cadre du mouvement, pour un simple conseil ou dans des moments plus difficiles, elle doit aussi prendre position dans de très nombreux domaines. Et elle le peut, car elle se dote de mandats qui sont discutés, débattus puis votés. Ces derniers seront d'autant plus riches et forts s'ils sont soutenus et votés par un grand nombre d'adhérents. C'est pourquoi nous vous encourageons à participer à cette réflexion commune.

**Benoit Teste, ancien secrétaire général lors du discours d'ouverture du congrès national de Février 2025**



Les actualités syndicales ne peuvent, en ce début d'année 2025, que faire un nouveau constat alarmant de la situation. Tout d'abord, c'est bien une nouvelle pénurie qui s'annonce avec la baisse du nombre de postes aux concours. La baisse drastique des candidats, y compris pour les concours d'encadrement, laissent présager une rentrée 2025 très difficile. Vous trouverez, au lien actif suivant, le communiqué du SNUEP-FSU à ce sujet: <https://snuep.fr/baisse-postes-caplp-2025/>

Et que dire des académies qui ont dû mettre fin aux contrats de centaines de contractuels faute de pouvoir les payer, laissant par la même, des milliers d'élèves sans enseignants. Elle est belle la priorité à l'éducation !

Malgré tout, quelques nouvelles plus réjouissantes, sont venues en ce début d'année.

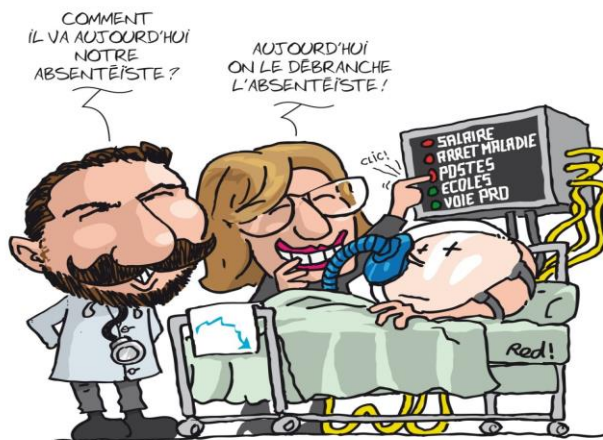
Tout d'abord, le vote de la loi EVARS que la FSU a soutenue <https://snuep.fr/evars-une-victoire-pour-lecole-les-eleves-et-les-personnels/> et cela malgré les attaques récurrentes et caricaturales de fédérations de parents (notamment « parents vigilants » attachés à la ligne politique du parti Reconquête d'Eric Zemmour).

En outre, il y a l'abandon des 3 jours de carence : cela constitue certes une avancée mais le maintien du passage de 100% à 90% du traitement brut pendant les congés maladie et sa mise en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> mars 2025 est insupportable. Nous sommes donc responsables d'être malades.

Vous trouverez au lien suivant le communiqué qui explique pourquoi la FSU n'a pas siégé au conseil commun de la Fonction Publique reconvoqué pour l'adoption en force des projets de décret pour la réduction à 90 % la rémunération maintenue en cas d'arrêt maladie :

<https://fsu.fr/la-fsu-ne-siegera-pas-au-conseil-commun-de-la-fonction-publique-reconvoque/>

Vous trouverez en outre la communiqué FSU du 27/02 « coupable d'être malade » : <https://fsu.fr/coupables-detre-malades/>



## ACTUALITES ACADEMIQUES

Lors du CSA du 24 janvier, le Rectorat de Versailles a annoncé une dotation supplémentaire de 255 postes (moyens d'enseignements en heures poste) pour la rentrée 2025. Les postes sont répartis comme suit :

- 64 au collège,
- 183 au lycée,
- 3 en EREA (hors éducateur en internat).

Les documents transmis indiquent le maintien de 20 ETP pour les ouvertures ULIS et UPE2A.  
Les 25 postes de CPE dans le cadre de la tranquillité scolaire sont attribués définitivement.

Concernant les DHG (dotation horaire globale), même si on constate une augmentation des heures postes en lycée et en EREA, il est à noter que la part des HSA restera inchangée ; 13,3% en lycée et 11,7% pour les EREA. Et ce, malgré une prévision à la hausse pour les effectifs, + 1% pour les lycées ou encore + 8 % pour les EREA (notamment dans le 78).

Au mois de Février et Mars, de nombreux groupes de travail auront lieu sur des thèmes plébiscités par les organisations syndicales. Même si le Rectorat a répondu favorablement pour aborder certains sujets tels que le bâti scolaire, la gestion de crise ou encore l'orientation des élèves, le dialogue social reste inexistant puisqu'aucun échange n'a eu lieu en amont afin de définir ou de choisir une orientation pour ces sujets très importants.

### Carte des formations :

Aux mois de décembre et janvier se sont tenus les groupes de travail et CSAR sur la carte des formations professionnelles.

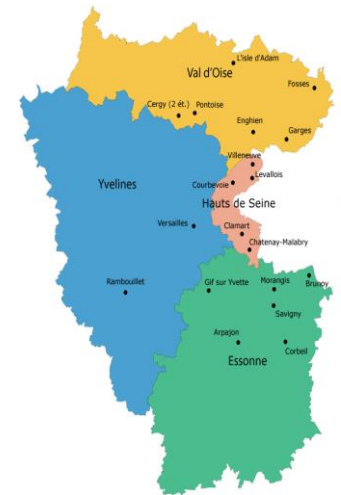
Sur cette dernière, force est de constater que le compte n'y est pas. En effet, alors qu'à la rentrée 2024, ce sont plus de 1000 élèves qui étaient sans solution (600 en 2BP et 200 en CAP au 19/09), la carte prévoit seulement un solde positif de 190 places dont 72 places en CAP et 118 en sec BP. Par ailleurs, la conjoncture économique invite à penser que les entrées en apprentissage pourraient diminuer à la rentrée 2025 alors même que le Rectorat a déjà dû avoir recours au privé pour l'accueil de 66 élèves dans les métiers du tertiaire (56 sur le 95 et 10 sur le 91) à la rentrée 2024, faute de places. Cela est un comble alors même qu'une réduction drastique des capacités d'accueil notamment en GA (devenu Agora) s'est opérée à partir des années 2014/2015.

Le Rectorat de Versailles prévoit, pour la rentrée 2025, 1177 élèves supplémentaires dans des structures d'ores et déjà saturées. Pourtant, aucun projet de construction de LP n'est prévu dans le PPI de la région. Quant au DAFPIC de Versailles, il a reconnu sans périphraser, le manque de places au sein des établissements de l'académie.

Nous n'avons pu que leur rappeler les décisions prises, il y a quelques années de cela, sur les transferts de formations professionnelles, la disparition de la polyvalence de certains lycées (Van Gogh Aubergenville, Ionesco Issy-les -Moulineaux) ou de certains secteurs professionnels (Tertiaire à G Monge à Savigny sur Orge).

Il est à noter la volonté du Rectorat de rencontrer les représentants des personnels pour échanger courant mai ou juin sur certains sujets notamment la disponibilité des espaces au sein des établissements pour préparer la carte à venir.

La rentrée 2025 a donc toutes les chances de se dérouler de manière encore plus chaotique que l'année précédente. Cela promet !

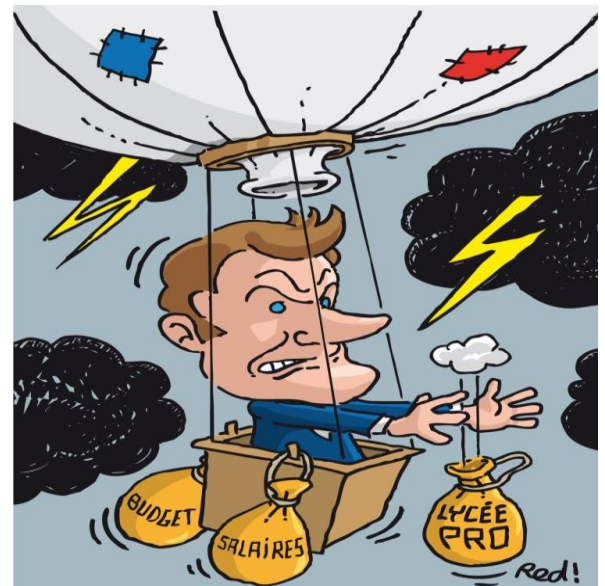


### Groupe de Travail Bati scolaire du 11 février :

Un groupe de travail sur le bâti scolaire s'est tenu le mardi 11 février 2025 en présence du conseiller de prévention académique, de la responsable de la cellule Bati scolaire, et de la Secrétaire Générale Adjointe.

Le diaporama présenté a suscité de l'inquiétude chez les représentants des personnels. En effet, en dehors des priorités nationales (inclusion, infrastructures sportives etc.), d'autres thèmes ont été abordés très rapidement de type « numérique ». Or cela ne relève pas du bâti scolaire mais du domaine de la liberté pédagogique.

La délégation FSU composée notamment de deux militants SNUEP-FSU a bien évidemment rappelé ce qui devait constituer le cadre de nos échanges et le fond de nos discussions sur le sujet.



Nous vous remercions chaleureusement de vos réponses rapides à notre enquête sur le bâti ce qui nous a permis bien évidemment de relayer vos interrogations, mais surtout de mettre en valeur dans un trop grand nombre de cas, la vétusté, pour ne pas dire le délabrement, de certains établissements de notre académie.

Par la suite, le Rectorat a souhaité par la suite concentrer les échanges sur les problématiques d'amiante ce qui reste très réducteur lorsque l'on observe objectivement les problèmes auxquels sont confrontés les établissements.

Il est prévu un nouveau groupe de travail avant la fin de l'année. Nous pourrions probablement constater, à l'issue de ce dernier, les difficultés persistantes et élaborer des propositions pour y remédier. Nous vous tiendrons au courant dans notre journal de fin d'année.

## FORMATION SYNDICALES - BILAN

Le 21 octobre se déroulait le premier de stage de formation syndicale sur les droits et devoirs des PLP.

Nous vous rappelons que tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique (y compris les stagiaires) ont droit à 12 jours de formation syndicale par an. Ces stages donnent droit à autorisation d'absence

Participer à un stage est un droit que nous devons tous saisir. Qu'ils soient organisés par la FSU, en intersyndicale avec d'autres syndicats (CGT et Sud) ou d'autres syndicats nationaux comme le SNES et le SNEP ou encore en interacadémique avec les sections du SNUEP Paris et Créteil, ce sont des moments de partages qui permettent de sortir de l'établissement, d'échanger dans un cadre convivial avec les collègues, mais aussi d'acquérir des connaissances dans tous les domaines (statut, droits, obligations, retraites etc.). Ce sont des outils de défense contre l'autoritarisme ou l'arbitraire administratif et cela qu'il soit local ou national.

N'hésitez pas à nous écrire si vous avez des besoins en formation, nous en discuterons et mettrons en place, si la demande n'est pas trop spécifique et restrictive, des formations adéquates.



Formation syndicale du 28/01/2025 sur les retraites

## RDV DE CARRIERE – CHANGEMENT de GRADE

Les 3 et 10 février 2025 se sont déroulés les groupe de travail et CAPA sur les RDV de carrière (et préalablement contestations). Si nous avons porté quelques dossiers pour lesquels, nous avons d'ailleurs obtenu gain de cause, nous regrettons que de moins en moins de collègues fassent les démarches de recours.

Certes, toutes ces procédures mises en place sont tellement lourdes que les agents qui finissent par ne plus s'en saisir. C'est fait à dessein mais il est impératif que chacun et chacune engage cette démarche, s'il/elle s'estime lésé.e. Nous sommes à vos côtés pour suivre toute la procédure.

### Changements de grade :

**Passage à la HC :** Les circulaires concernant le passage à la HC sont sorties le 3 mars.

Nous vous rappelons toutes les règles au lien suivant : <https://snuep.fr/hors-classe/>

Nous vous rappelons en outre que les critères de départage à barème égal sont sur la circulaire au lien suivant.

<https://versailles.snuep.fr/circulaire-hors-classe-2025-modalites-dacces-et-calendrier/>

Les résultats seront publiés le 27 juin 2025 et l'information envoyée aux agents concernés par courriel.

**Passage à la Classe Exceptionnelle (CE) :**

Les circulaires concernant le passage à la CE sont également sorties le 3 mars.

Nous vous rappelons toutes les règles au lien suivant : <https://snuep.fr/classe-exceptionnelle/>

Nous vous rappelons que sont promouvables les PLP qui ont atteint le 5<sup>ème</sup> échelon de la HC au 31/08/2025 et que de ce fait, il n'y a aucune démarche à accomplir pour « postuler ».

Les agents seront classés à partir « du croisement » des évaluateurs primaires (Proviseur et IEN), puis sur les situations identiques à partir des critères de départage. Tout cela est défini dans la circulaire académique que vous trouverez au lien suivant : <https://versailles.snuep.fr/circulaire-classe-exceptionnelle-2025-calendrier-et-modalites-dacces/>  
Les résultats seront publiés le 27 juin 2025 et l'information envoyée aux agents concernés par courriel.

## MOUVEMENT INTER et INTRA

### Mouvement inter :

Les résultats du mouvement inter seront visibles, sauf changement le vendredi 14 mars 2025 donc sous peu ! Nous avons accompagné nombre de collègues durant cette phase tant lors de la phase de saisie que lors de la phase de confirmation puis de contestations.

Il est à noter que les collègues nous ayant sollicités ont obtenu gain de cause dans leurs demandes lorsque des erreurs ou oublis du rectorat avaient été repérés.

Nous vous rappelons que, si vous avez été affecté sur un vœu en extension (non demandé) ou si vous n'avez pas obtenu votre vœu n°1 ou d'autres cas encore, vous pouvez faire **un recours**. Vous avez deux mois pour engager cette démarche à la date de publication des résultats (le 14/03/2025) donc **jusqu'au 14 mai 2025**.

**Le recours se fait via la plateforme Colibris.** L'expérience des dernières années a montré que les chances d'obtenir un résultat positif au recours diminuent avec le temps. Il s'agit donc d'engager ce recours le plus vite possible et, bien entendu, **vous n'êtes pas seul-e**. Les recours pour l'inter seront pilotés par vos commissaires paritaires nationaux. Des permanences en ce sens seront assurées lors de la période d'affichage des résultats. N'hésitez pas à consulter le site du SNUEP-FSU.

### Mouvement intra :

Le mouvement intra 2025, sauf changement, débutera le mardi 25 mars à 12h et finira le lundi 7 avril à 12h. Vous recevrez comme d'habitude les informations par courriel et via notre site ou les documents (journaux, fiches de suivi, etc.) seront disponibles. Les militants seront à votre écoute, comme d'habitude, pour vous accompagner au mieux dans vos souhaits.

## AIDES SOCIALES

La commission académique à l'aide sociale s'est tenue le 16 janvier 2025 avec pour ordre du jour notamment les bilan exécutoire de 2024 et budget prévisionnel 2025.

Force est de constater que même si les crédits augmentent, la sous-consommation des crédits reste la règle, année après année, et cela malgré les campagnes rectorales. Autrement dit, les agents, peu importe les catégories, ne se saisissent pas de ces aides. Cela est, dans un contexte salarial que tout le monde connaît, fort regrettable. Nous ne pouvons que vous encourager à saisir toutes les aides dont vous avez droit.

Il est à noter que la dématérialisation d'un grand nombre de procédures liées à l'aide sociale est en cours. Pour l'heure, seules les procédures de type aides exceptionnelles (secours exceptionnel non remboursable et prêt à court terme sans intérêt) qui nécessitent à la fois un entretien avec un assistant de service social départemental puis une validation en CDAS dans la limite des crédits disponibles, restent avec un fonctionnement (procédure) identique. La période jusqu'à juin 2025 reste transitoire avant des procédures électroniques qui vont se généraliser à la rentrée scolaire 2025.

## CALENDRIER

**Grève : 8 mars 2025 : Journée des droits de la femme**

**Jeudi 13 mars : GT ASIA (Aide sociale à initiative académique)**

**Vendredi 14 mars : Résultats mouvement inter**

**Lundi 17 mars : GT postes spécifiques**

**Mardi 18 mars : GT congé de formation**



**Mardi 25 mars : ouverture mouvement intra**

**Mercredi 26 mars : CAPA congé de formation**

**Jeudi 27 mars : F3SCT régionale**

**Jeudi 3 avril : GT contractuels second degré**

**Lundi 7 avril : GT sur le rapport social unique(RSU)**

**Lundi 7 avril : Fermeture mouvement intra**

**Mardi 8 avril : GT handicap**

**Jeudi 10 avril : CSA académique**

**Lundi 5 mai : Affichage 1<sup>er</sup> barème intra.**

**Jeudi 22 mai : Fin des contestations**

**Vendredi 23 mai : affichage barèmes définitifs**

**Mardi 27 mai : CSA académique**

**Mardi 27 mai : CPBA**

**Mercredi 4 juin : Résultats affections intra +**

**Début demande de révisions d'affectations**



**Toutes les dates fixées dans le calendrier sont susceptibles d'évoluer.**

**PENSEZ à VOUS SYNDIQUER en QUELQUES CLICS AU LIEN SUIVANT.**

**<https://snuep.fr/adhrere-snuep-fsu/>**

**SNUEP**



LE SYNDICAT  
DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL

**VERSAILLES**

